

Votre enfant a choisi de faire partie de l'Association Sportive du Collège St Charles. Il est le bienvenu.

Pour pouvoir débiter les entraînements, le dossier ci-joint doit être retourné **au complet** c'est à dire :

- **les autorisations parentales** (exemplaires ci-joints)
  - d'intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin
  - d'accompagnement en voiture personnelle
  - de photos sur le site du Collège ( [www.stcharles-cormeilles.fr](http://www.stcharles-cormeilles.fr) )
- **le contrat de l'A.S** signé par l'enfant et les parents après en avoir pris connaissance.
- **un règlement de 45 Euros (83 Euros pour deux enfants)** pour l'année scolaire (chèque libellé à l'ordre de l' A.S ST CHARLES)

NOUVEAUTE depuis 2021 : Les familles bénéficiant du PASS'SPORT peuvent régler l'AS grâce à ce PASS'SPORT (contacter Mme Anais Chbani, au secrétariat du collège).

(Pour rappel, l'inscription à l'activité tennis de table du lundi midi coûte 25€ et non 45€)

- **Le coupon d'informations** ci-dessous dûment rempli et signé.

M. MANDELLI D.  
Président de l'AS

M. FLORENT S.  
Professeur d'EPS

M. ROCHIER E.  
Professeur EPS

NOM : ..... PRENOM : ..... CLASSE : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... TAILLE DE T-SHIRT : .....

ADRESSE : N° ..... Rue .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE : .....

MAIL : .....

SPORT (S) CHOISI(S) ...../ .....

**SIGNATURE DES PARENTS**

# CONTRAT DE L'AS ST CHARLES

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ a choisi de participer à la vie de l'Association Sportive de mon Collège pour l'année scolaire \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Je m'engage à :

**ART 1 :** *Ne pas abandonner en cours d'année*, sauf et **uniquement** par l'avis d'un médecin

**ART 2 :** l'appel des élèves est effectué à chaque entraînement : ***en cas d'absence*** à une séance, un mot des parents est à apporter **dès le lendemain** au secrétariat ou à l'accueil. (NB : en cas de non respect de cet article, l'élève ne pourra pas participer au cours suivant et sera sanctionné par une retenue)

**ART 3 :** *Participer à toutes les compétitions* et représenter le mieux possible mon Collège dans les rencontres organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire. Le port des couleurs (T-Shirt) est obligatoire.

**ART 4 :** *Ne pas faire perdre mon équipe* : une absence non valable sera reconnue comme une faute grave et je pourrai être sanctionné par un renvoi définitif de l'AS

**ART 5 :** *Être discipliné(e), être sérieux(e) pendant les entraînements*, faire les efforts nécessaires pour progresser, respecter le matériel mis à ma disposition, être un élève dynamique qui prend des responsabilités au sein de mon AS.

**ART 6 :** *Respecter* les arbitres, les adversaires et encourager mes partenaires.

**ART 7 :** Avoir l'esprit sportif et montrer que je suis maître de moi-même en toutes circonstances.

**ART 8 :** *Avoir une attitude positive à l'AS ou au collège et respecter les articles de 1 à 7*. Dans le cas contraire, si l'AS organise un voyage sportif en fin d'année, je ne peux pas être accepté(e) à ce stage.

Signature de l'intéressé(e)

Signature des parents



# AUTORISATIONS PARENTALES

## ACCOMPAGNEMENT AUX COMPETITIONS

Nous soussignés .....  
Autorisons les membres de l'Association sportive, les professeurs EPS et des parents à accompagner notre enfant sur les **lieux des compétitions** en voiture personnelle.

(1) OUI NON

## PISCINE

PISCINE : les **nageurs** se rendront à la nouvelle piscine *les Océanides* ( 28 rue J B Carpeaux ) par leurs **propres moyens** ( à pied, voiture, co-voiturage ) pour assister à l'entraînement. En cas de difficulté, contacter M.Rochier.

ATTENTION : les horaires doivent être rigoureusement respectés (ouverture des portes par carte)

(1) MOYEN  $\longrightarrow$  A PIED VOITURE CO-VOITURAGE

Pouvez-vous prendre des élèves en co-voiturage ? OUI NON Si oui, combien ? .....

## PHOTOS SUR LE SITE DU COLLEGE

Nous soussignés .....

(1) AUTORISONS N'AUTORISONS PAS

les professeurs EPS à prendre des photos de notre enfant pendant les entraînements et les compétitions et à les mettre sur le site du Collège  
(site : [www.stcharles-cormeilles.fr](http://www.stcharles-cormeilles.fr) )

## AUTORISATION MEDICALE

Je soussigné (e) ..... père, mère, représentant légal, (1)

\* autorise mon enfant ..... en classe de .....  
à participer aux activités de l'Association Sportive du collège St Charles.

\* autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (2)

\* autorise les responsables de l'organisation des compétitions UNSS à prendre toute décision d'intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence. (2)

Avons pris connaissance des différentes autorisations ci-dessus et les avons toutes remplies

FAIT à ..... Le .....

SIGNATURE DES PARENTS

# REGLEMENT

**Si mon enfant souhaite s'inscrire en natation ou en badminton :**

Je joins au dossier d'inscription un chèque de 45 Euros (38 Euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant) pour l'année scolaire libellé à l'ordre de l' A.S ST CHARLES

**Si mon enfant souhaite s'inscrire au tennis de table :**

Je joins au dossier d'inscription un chèque de 25 Euros pour l'année scolaire libellé à l'ordre de l' A.S ST CHARLES.

**Rappel : un élève inscrit en badminton ou en natation peut également participer gratuitement à l'AS Tennis de table le lundi, sans coût supplémentaire.**

**NOUVEAUTE depuis 2021 :**

Si vous bénéficiez du Pass'Sport, il est possible de l'utiliser pour régler l'AS. N'hésitez pas dans ce cas à contacter Mme Chbani au secrétariat du collège et à le préciser manuellement sur le coupon d'inscription (ne pas joindre de chèque si vous utilisez le Pass'Sport)